

Prix de l'internat

La pension pour l'année scolaire 2023/2024 s'élève à 4.539€ (tarif prévu par le Ministère de l'Education Nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse). Une réduction pourra être accordée sur demande motivée des parents auprès du secrétariat de l'AGEDOC. (Madame Séverine Hentges, tél.: 49 94 31-543 ; severine.hentges@epf.lu)

Vous recevrez une facture que vous serez invités à régler:

- soit 1x par trimestre (3x 1.513€) ,
- soit 1x par mois durant 10 mois (10x453,90€).

Le minerval de l'Ecole s'élève à 360€ payable en deux tranches.

À partir de l'année scolaire 2023/2024, il existe la possibilité d'une bourse pour ceux qui n'ont pas les moyens à payer le forfait minimal demandé. Comme cette bourse est limité, il faut que chaque intéressé envoie une demande suivie d'une lettre de motivation à l'adresse mail : christine.goy@epf.lu.